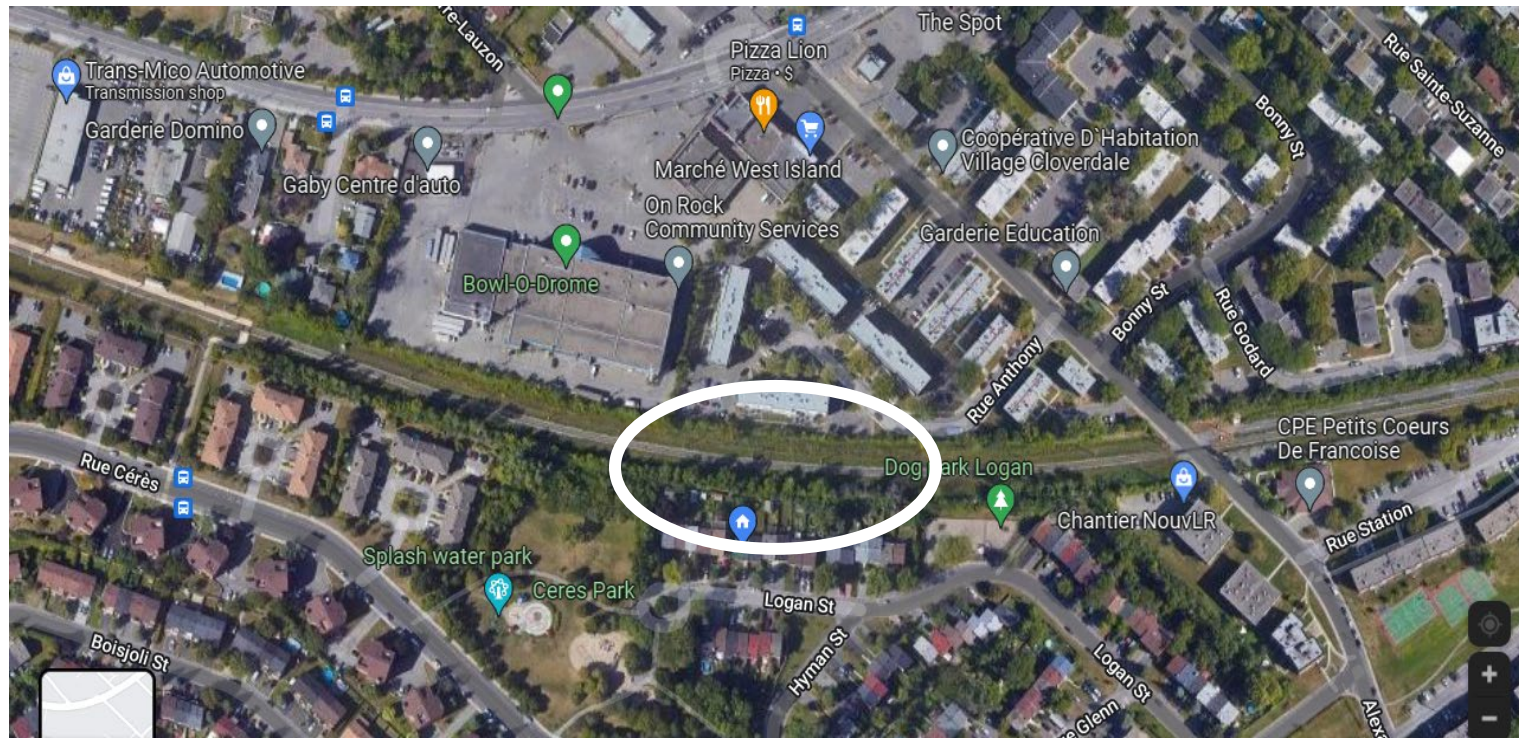


CDPQ Infra – REM de l'ouest Pierrefonds (rue Logan)

Négligences de conception, planification simplement technique sans égard à la qualité de vie des citoyens – suggestions et demandes



Avant les travaux CDPQ Infra

Côté Sud-Ouest (Logan, Cérès)

- Propriétaires de maison (17)
- Investissement – hypothèques
- Propriétaires de terrains & cours arrières
- Investissement dans terrains & cours arrières (temps, beauté, arbres, arbustes, fleurs, patio, etc.)
- **Jouissance de terrains & cours arrières**
- **Écran vert significatif – arbustes et arbres matures entre terrains et empreinte ferroviaire**



Côté Nord-Est (Gouin)

- Locataires
- Pas d'investissement
- Pas de terrain ni cours arrières
- Pas d'investissement dans terrains ni cours arrières
- Pas de jouissance de terrains & cours arrières
- Pas d'écran vert significatif – seulement quelques petits arbustes entre terrains et empreinte ferroviaire

Après les travaux CDPQ Infra – si rien n'est corrigé (1/2)

Côté Sud-Ouest (Cérès)

- Propriétaires de maison
- Investissement – hypothèques
- Propriétaires de terrains & cours arrières
- Investissement dans terrains & cours arrières (temps, beauté, arbustes, fleurs, patio, bancs, etc.)
- ~~Jouissance de terrains & cours arrières~~
- ~~Écran vert significatif – arbustes et arbres matures entre terrains et empreinte ferroviaire~~

Dégradations
TRÈS significatives



Côté Nord-Est (Gouin)

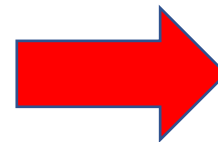
- Locataires
- Pas d'investissement
- Pas de terrain ni cours arrières
- Pas d'investissement dans terrain ni cours arrières
- Pas de jouissance de terrains & cours arrières
- Pas d'écran vert significatif – seulement quelques petits arbustes entre terrains et empreinte ferroviaire

Pas de changement significatif

Après les travaux CDPQ Infra – si rien n'est corrigé (2/2)

- Exemples de l'impact de la destruction (et cela est avant que la structure de béton ne soit érigé et avant que les trains passent aux 5 minutes, 20 heures par jour...)

AVANT



APRÈS



Ce que négligemment les ingénieurs n'ont pas pris en compte (1/2)

Avant les travaux CDPQ Infra

Côté Sud-Ouest (Logan, Cérés)

- Propriétaires de maison (17)
- Investissement – hypothèques
- Propriétaires de terrains & cours arrières
- Investissement dans terrains & cours arrières (temps, beauté, arbres, arbustes, fleurs, patio, etc.)
- **Jouissance de terrains & cours arrières**
- **Écran vert significatif – arbustes et arbres matures entre terrains et empreinte ferroviaire**



Côté Nord-Est (Gouin)

- Locataires
- Pas d'investissement
- Pas de terrain ni cours arrières
- Pas d'investissement dans terrains ni cours arrières
- Pas de jouissance de terrains & cours arrières
- Pas d'écran vert significatif – seulement quelques petits arbustes entre terrains et empreinte ferroviaire



Après les travaux CDPQ Infra – si rien n'est corrigé (1/2)

Côté Sud-Ouest (Cérés)

- Propriétaires de maison
- Investissement – hypothèques
- Propriétaires de terrains & cours arrières
- Investissement dans terrains & cours arrières (temps, beauté, arbustes, fleurs, patio, bancs, etc.)
- ~~Jouissance de terrains & cours arrières~~
- ~~Écran vert significatif – arbustes et arbres matures entre terrains et empreinte ferroviaire~~



Côté Nord-Est (Gouin)

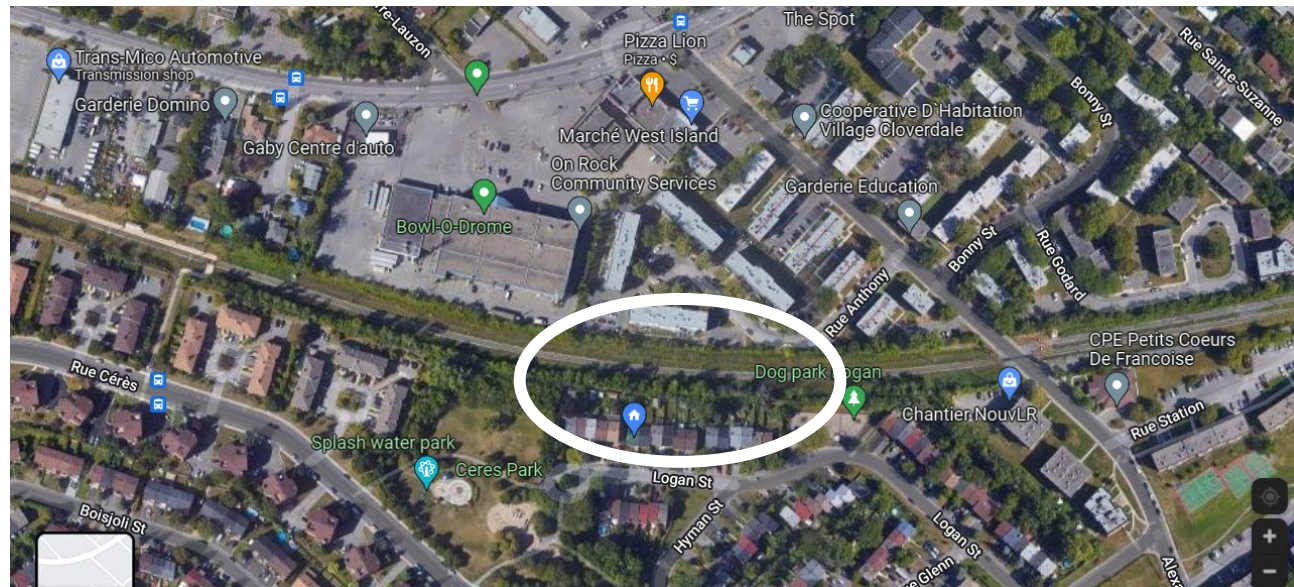
- Locataires
- Pas d'investissement
- Pas de terrain ni cours arrières
- Pas d'investissement dans terrains ni cours arrières
- Pas de jouissance de terrains & cours arrières
- Pas d'écran vert significatif – seulement quelques petits arbustes entre terrains et empreinte ferroviaire

Pas de changement significatif

Ce que négligemment les ingénieurs n'ont pas encore pris en compte - suggestions (2/2)

Possibilité de sauvegarder l'écran vert qui était présent avant la coupe inconsidérée et brutale, de la façon suivante:

Positionner le talus de passage du train du côté nord-est et augmentation du rayon de courbure (courbe moins prononcée) du tracé.



Travaux en cours

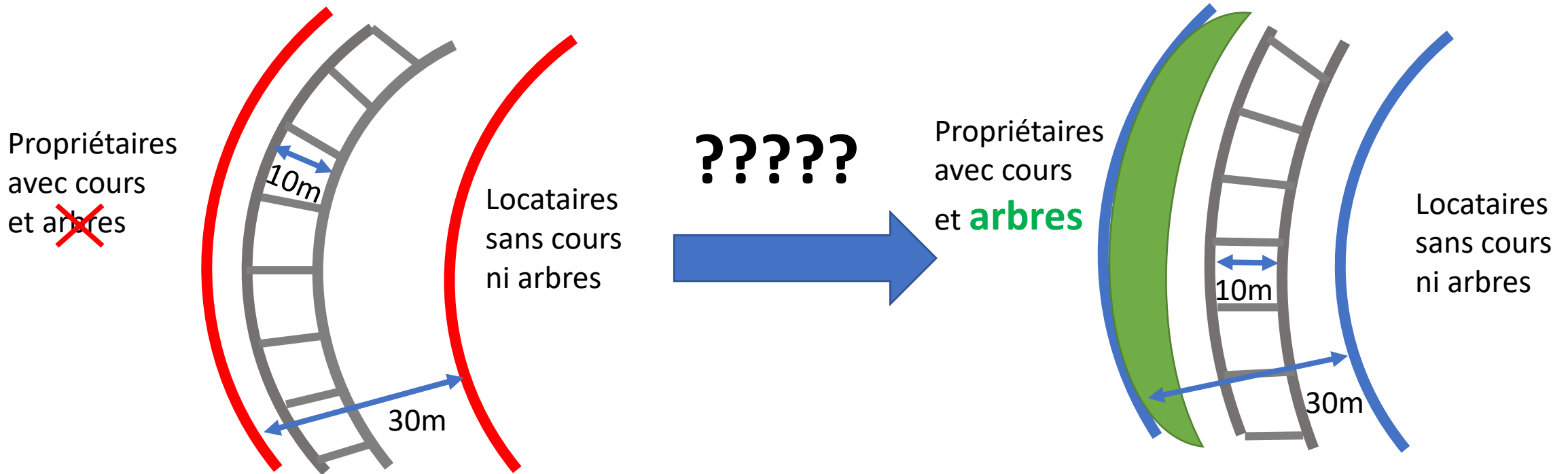
- La largeur de l'empreinte ferroviaire est de: **30 mètres**
- La largeur de la structure de béton grise du train est de: **10 mètres**



Suggestion #1 – Meilleur design du tracé

Possibilité non-considérée! Pourquoi? Par qui?

- i) **Augmenter le rayon de courbure (courbe moins prononcée)** de la travée-talus (largeur 11 mètres)
- ii) **Centrer** le talus dans l’empreinte ferroviaire (largeur 30 mètres) plutôt que sciemment surtout du côté sud-ouest (des propriétaires) et ainsi conserver les arbres plutôt que de tous les couper.



Suggestion #2 –
Replanter une haie de cèdres de bonne taille et grande qualité

Il y a déjà une telle haie un peu plus à l'ouest (quelques centaines de mètres derrière les condos sur Cérés). Il est TRÈS possible pour la CDPQ Infra de mitiger leurs erreurs en plantant une telle haie de cèdre à l'intérieur du périmètre.



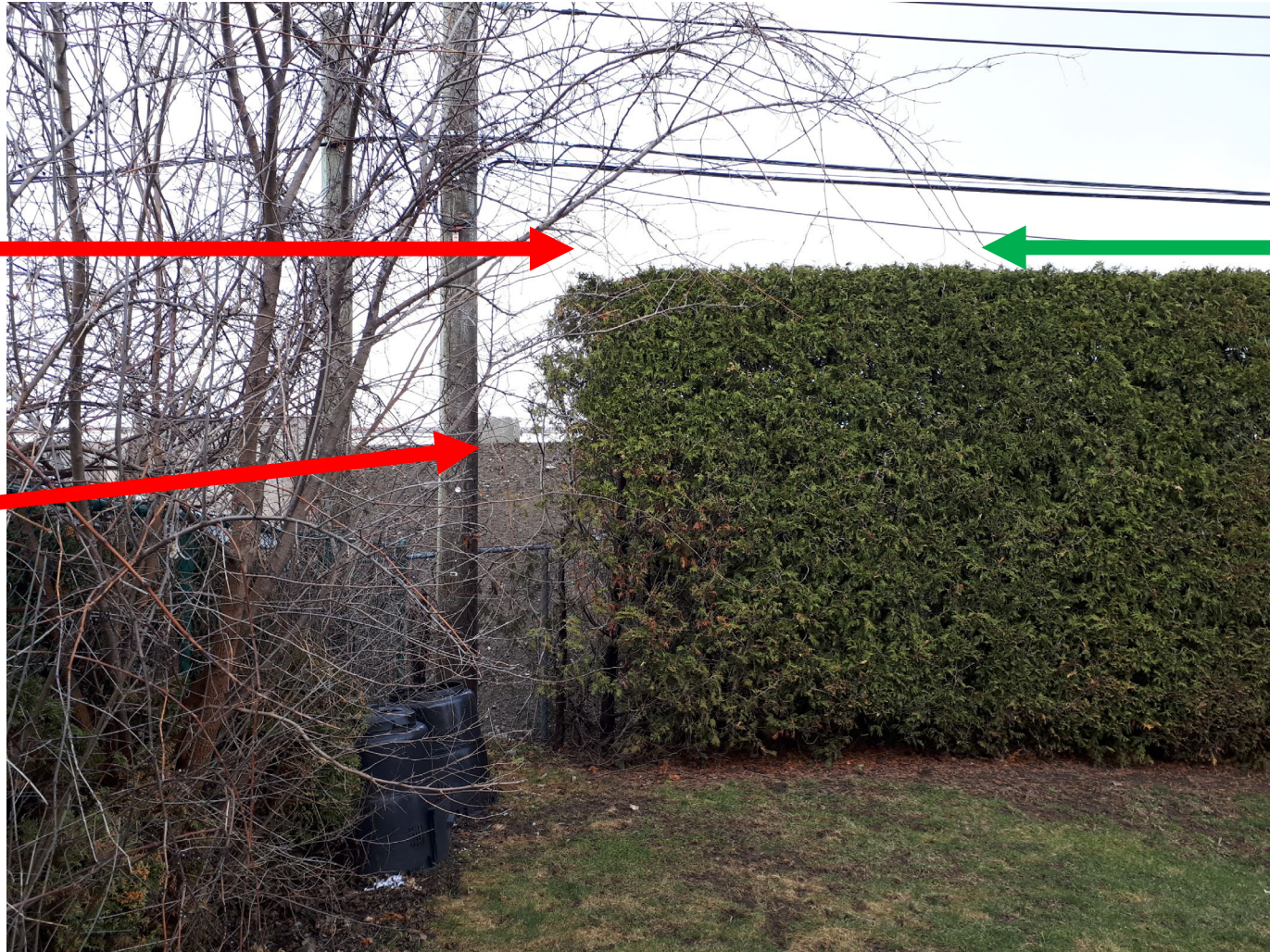
Suggestion #2 (2) Il y a amplement de la place, de façon sécuritaire pour une haie de cèdres



Suggestion #2 (3) Pour cacher la laideur/le bruit qui s'en vient polluer nos vies

Hauteur du train

Talus surélevé pour passage du train



Hauteur de la haie de cèdres
(au minimum 4 mètres/15 pi)

Suggestion #3 – Compensation financières de \$10000 à chaque propriétaire pour replanter des arbres.

Puisque la coupe d'arbres **aggressive et mal planifiée** (sans considération pour nous citoyens, et qui aurait pu et du être évitée a un impact **TRÈS négatif DANS NOS VIES:**

- Le bruit qui vient et viendra jusqu'à NOS oreilles, dans NOTRE cours, dans NOS maisons; de NOTRE côté, sur NOS propriétés;
- La pollution visuelle qui vient et viendra jusqu'à NOS yeux, dans NOTRE cours, dans NOS maisons; de NOTRE côté, sur NOS propriétés

Cette baisse de qualité de vie pour absolument aucune valeur ajoutée en retour pour les citoyens propriétaires résidants sur la rue **Logan à Pierrefonds** aux adresses:

9083, 9081, 9079, 9077, 9075, 9073, 9071, 9069, 9067, 9065, 9063, 9061, 9059, 9057, 9055, 9053, 9051.

Demandes

#1 Correction du trajet erroné tel que proposé et replantage des arbres

et/ou

#2 Replantez haie de cèdres de grande taille et qualité supérieure derrières les résidences de la rue Logan à Pierrefonds:

9083, 9081, 9079, 9077, 9075, 9073, 9071, 9069, 9067, 9065, 9063, 9061, 9059, 9057, 9055, 9053, 9051.

et/ou

#3 Dédommagement de **\$10 000 pour chaque propriétaires (17) sur la rue Logan** pour achats d'arbres pour recréer l'écran vert sur nos propriétés qui a été détruit au profit de béton, et par simple négligence et manque de considération pour la qualité de vie des gens.